

**Séminaire régional «Résultats et redevabilité mutuelle –
Comment mettre en œuvre les engagements de Busan »,
21-23 Novembre 2012, Cotonou, Bénin**

**Thématique 2 : La mesure, le suivi et l'évaluation des résultats de développement au
Bénin : Avancées et succès**

Domaine I : Amélioration de la coordination et de l'harmonisation entre les diverses sources d'information, notamment entre les systèmes statistiques nationaux et les systèmes de budgétisation, de planification, de suivi et d'évaluation.

I-1 SYSTÈME STATISTIQUE : Le système statistique national (SSN) du Bénin est un système décentralisé à trois composantes principales : (i) le Comité National de la Statistique (CNS), qui est la plateforme de rencontres de tous les acteurs (producteurs et utilisateurs) de l'ensemble du SSN ; (ii) les commissions spécialisées; et (iii) les organes techniques.

Le Conseil National de la Statistique (CNS) assure la coordination et l'harmonisation des méthodes, des concepts et des nomenclatures qui doivent être utilisés par tous les producteurs de la statistique. En vertu de l'article 14 de la loi N°99-014 du 12 avril 2000, l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) assure le secrétariat du CNS.

Il faut noter que les besoins statistiques pour la formulation et le suivi évaluation des politiques (SCRP, politiques sectorielle, etc.) ont favorisé les réformes des systèmes statistiques nationaux, la planification et le financement du développement de la statistique.

Le Système statistique a bénéficié de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une première génération de la Stratégie Nationale de Développement des Statistiques (SNDS). Une deuxième génération de la SNDS est actuellement en cours d'élaboration.

I-2 Système de budgétisation de planification et de suivi évaluation : Au niveau du système de budgétisation de planification, de suivi évaluation, on peut citer comme succès : i) - la Généralisation de l'approche budget programme par objectif ; ii) la mise en place des instruments

de la Gestion Axée sur les Résultats dans tous les départements ministériels ; iii) - la mise en place au niveau sectoriel et décentralisé des structures chargées du suivi et de l'évaluation ; iv) l'élaboration et l'adoption par le Gouvernement d'une politique Nationale d'évaluation.

Domaine II : Mise en place d'un nombre raisonnable d'indicateurs pour lesquels il est possible de disposer de données à un coût abordable.

Un cadre de suivi des performances a été élaboré pour le suivi de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP). Il permet le suivi de la stratégie à l'aide d'une liste restreinte d'indicateurs. Au total, une dizaine d'indicateurs d'impact et une centaine d'indicateurs de résultats ont été retenus pour le suivi de la SCRP (2011- 2015). Les valeurs cibles de ces indicateurs ont été définies en cohérence d'une part avec les objectifs de la SCRP, et d'autre part avec le cadre macroéconomique et budgétaire retenu pour la mise en œuvre de la stratégie.

Domaine III : Suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre des volets des stratégies nationales et sectorielles de développement.

Le suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre des stratégies nationales et sectorielles se fait en général à travers l'organisation régulière et à bonne date des différentes revues sectorielles et annuelle. Ces revues constituent des creusets pour évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des stratégies sectorielles et de la SCRP.

Domaine IV - Mise en place de dispositifs d'évaluation orientés vers les résultats assis sur des systèmes d'information consolidés, et notamment en ventilant, le cas échéant, les données par sexe, région et catégorie socio-économique

L'élaboration d'une politique nationale d'évaluation constitue une avancé notable pour la mise en place des dispositifs orientés vers les résultats. La mise en œuvre de cette politique sera favorisée par la mise en place des systèmes d'informations intégrés et désagrégés par sexe région et catégorie socio professionnelles.

Domaine V: Réalisation d'évaluations mutuelles basées sur les systèmes de communication des résultats et les systèmes d'information des pays, complétés par les données fournies par les donateurs et les éléments d'appréciation issues d'études indépendantes.

Au nombre des avancées enregistrées dans la réalisation d'études d'évaluations mutuelles basées sur les systèmes de communication des résultats et les systèmes d'information du pays, complétés par les données fournies par les donateurs et les éléments d'appréciation issues d'études indépendantes, on peut citer : i) les évaluations PEFA de 2007 et 2011/2012 (auto-évaluation) ; ii) les revues des dépenses publiques ; iii) La notation du CPIA Country Policy and Institutional Assessment ; iv) l'Évaluation de la politique et des institutions nationales (EPIN) de 2011 ; etc.

Domaine VI - Renforcement des capacités en lien avec les donneurs de manière à instaurer une gestion axée sur les résultats, de la planification à l'évaluation, et de susciter une demande plus forte de leur part.

Dans le domaine du renforcement des capacités sur la GAR, la planification, le suivi et l'évaluation, des avancées en été enregistrées avec l'appui des donneurs. Au nombre des initiatives visant ce renforcement des capacités on peut citer: i) La mise en place de la corbeille commune pour le renforcement des capacités en suivi évaluation de la pauvreté ; ii) Le projet de renforcement des capacités en Conception et Analyse des politiques de Développement de l'ACBF ; l'appui des donneurs à la mise en œuvre du plan d'actions pour l'amélioration du système de gestion des finances publiques.

**Séminaire régional «Résultats et redevabilité mutuelle –
Comment mettre en œuvre les engagements de Busan »,
21-23 Novembre 2012, Cotonou, Bénin**

Tbémétique 2 : La mesure, le suivi et l'évaluation des résultats de développement au

Bénin : Obstacle

Domaine I : Amélioration de la coordination et de l'harmonisation entre les diverses sources d'information, notamment entre les systèmes statistiques nationaux et les systèmes de budgétisation, de planification, de suivi et d'évaluation.

I-1 SYSTÈME STATISTIQUE : Nonobstant la disponibilité d'un système statistique cohérent, des faiblesses persistent dans la coordination d'ensemble des activités statistiques surtout au niveau sectoriel. Il est également noté la faiblesse des capacités au niveau sectoriel et décentralisé. Les fonctions de coordination du CNS mérite d'être renforcées. Aussi, une faible mise en œuvre de la première génération de la SNDS est-elle à relever. Des efforts doivent être mobilisés pour la finalisation de la nouvelle SNDS et de son arrimage avec la SCRP.

I-2 Système de budgétisation de planification et de suivi évaluation : Au Bénin le principal obstacle à la planification budgétaire par objectif est l'absence de cadre juridique pour l'application des budgets par objectif. Cependant, il faut préciser que le projet de nouvelle loi organique relative à la loi des Finances (LOLF) qui devrait palier cette situation est déjà transmis à l'Assemblée Nationale.

Domaine II- : Mise en place d'un nombre raisonnable d'indicateurs pour lesquels il est possible de disposer de données à un coût abordable.

Nonobstant les efforts consentis par l'INSAE pour la finalisation et la vulgarisation des statistiques, des problèmes persistent pour la disponibilité à temps de certaines statistiques au niveau central et sectoriel. Ces difficultés sont souvent d'ordre financier et de disponibilité de ressources humaines.

Domaine III : Suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre des volets des stratégies nationales et sectorielles de développement.

Pour le suivi des progrès dans la mise en œuvre de certaines stratégies, le principal obstacle rencontré au niveau de certains secteurs est l'absence d'indicateurs SMART pour assurer une mesure annuelle des progrès enregistrés.

Domaine IV : Mise en place de dispositifs d'évaluation orientés vers les résultats assis sur des systèmes d'information consolidés, et notamment en ventilant, le cas échéant, les données par sexe, région et catégorie socio-économique

L'absence de base de données récentes à jour, et disponible pour le public constitue l'obstacle majeur.

Domaine V : Réalisation d'évaluations mutuelles basées sur les systèmes de communication des résultats et les systèmes d'information des pays, complétés par les données fournies par les donateurs et les éléments d'appréciation issues d'études indépendantes.

En dépit des évaluations conjointes réalisées au Bénin, les actions ci après méritent menées : i) le renforcement du système d'information du Bénin; ii) un plaidoyer auprès des donneurs pour le développement des travaux analytiques conjoints.

Domaine VI - Renforcement des capacités en lien avec les donneurs de manière à instaurer une gestion axée sur les résultats, de la planification à l'évaluation, et de susciter une demande plus forte de leur part.

Dans le domaine du renforcement des capacités, l'absence d'une politique globale de renforcement des capacités en gestion axée sur les résultats spécifique à la GAR, opérationnelle, constitue un handicap à la coordination des actions.